

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE LA MATAPÉDIA

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi 4 mai 2020, à 19 h 30, par voie de visioconférence à laquelle sont présents les conseillers suivants qui se sont identifiés individuellement :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron;
Siège #3 : Monsieur Hugues Berger;
Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre;
Siège #5 : Madame Marie Element;
Siège #6 : Monsieur Bruno Côté.

Absence motivée :

Siège #2 : Madame Manon Lacroix.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Belzile, maire, aussi présent par visioconférence. Madame Chimène Ngomanda, secrétaire-trésorier adjointe, est aussi présente par visioconférence.

Résolution 2020-05-113

Protocole de la rencontre

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter que la présente séance du conseil soit tenue à huis clos et que les membres du conseil municipal puissent y participer par visioconférence.

Résolution 2020-05-114

Ordre du jour

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

P R O V I N C E D E Q U É B E C

M R C D E L A M A T A P É D I A

M U N I C I P A L I T É D E S A Y A B E C

Réunion ordinaire

4 mai 2020

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue du maire et protocole de réunion;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions concernant des sujets hors de l'ordre du jour;
4. Dispense de lecture et adoption du procès-verbal d'avril 2020;
5. Comptes à accepter – Avril 2020;
6. Administration :
 1. Suivi du maire;
 2. Retour au travail du directeur général;
 3. Embauche des journaliers;
 4. Calendrier de vacances des employés;
 5. Rapport financier trimestriel (dépôt);
 6. Vente pour non-paiement de taxes – Abrogation de la liste;
 7. Permis de colportage – Demande Chocolaterie BelJade;
 8. COVID-19 – Terrain de jeux 2020;
 9. Compte courant – Paiement des factures excédant 5 000 \$;
 10. Appel d'offres – Zamboni et niveleuse;
 11. ADMQ – Formation DMA – Inscription;
7. Invitations et demandes d'appui :
 1. Recommandations du comité des dons – Aucune demande;
8. Sécurité publique :
 1. ;
9. Transport :
 1. Chlorure de calcium (abat-poussière);
 2. Balayage des rues – Octroi de contrat;
10. Hygiène du milieu :
 1. Registre et inventaire des fosses septiques (reporté);
11. Aménagement, urbanisme et développement :
 1. Entretien des fleurs;
 2. Véloroute Desjardins de la Matapédia – Entretien;

12. Loisir et culture :
 1. Centre de conditionnement – Remboursement;
 2. Centre sportif David-Pelletier – Techéol inc. – Autorisation d'accès;
 3. Motions – Félicitations – Madame Lise Lemelin;
13. Santé et bien-être :
 1. ;
14. Projets d'investissement :
 1. Réfection de la route du Lac-Malcolm – Règlement 2017-15/2020-04 – Paiement de facture;
15. Affaires nouvelles :
 1. Écosite de La Matapédia;
 2. Collecte des gros rebus;
 3. Haie de cèdres – Caserne de pompiers;
 4. Canalisations sur le boulevard Joubert Ouest;
16. Période de questions;
17. Prochaine réunion – 1^{er} juin 2020;
18. Levée de la séance.

Période de questions :

La séance se tenant à huis clos, il est tenu une première période de questions au cours de laquelle les membres du conseil municipal répondent aux questions des contribuables transmises par courriel au sayabec@mrcmatapedia.qc.ca comme demandé dans l'avis publié le 1^{er} mai dernier. Les réponses seront transmises par courriel aux demandeurs.

Résolution 2020-05-115

Procès-verbaux

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020 tel que rédigé.

Résolution 2020-05-116

Comptes à accepter

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'approuver le bordereau des dépenses du mois d'avril 2020 annexé au présent procès-verbal, pour un montant de 15 458.51 \$, comprenant les crédits budgétaires ou extrabudgétaires.

Je, soussignée Chimène Ngomanda, secrétaire-trésorière adjointe, atteste que la Municipalité de Sayabec dispose des crédits suffisants pour assumer le paiement de ces dépenses.

Administration – Informations et suivi du maire :

6.1. Suivi du maire concernant différents dossiers :

- Membre délégué comme maire par le conseil des maires comme représentant sur le comité spécial d'Investissement responsable de l'application des sommes d'aides pouvant être allouées à nos entreprises matapédiennes. – Rencontre par vidéoconférence chaque mercredi matin;
- Membre délégué comme maire par le conseil de la MRC comme représentant sur la cellule d'urgence régionale Covid-19 qui a pour but de s'assurer de toutes les aides que nos citoyens doivent recevoir pendant cette période de pandémie de la Covid-19 – Rencontre vidéoconférence chaque jeudi après-midi;
- Rencontre de travail de la MRC par vidéoconférence;
- Vidéoconférence du comité d'investissement régional;
- Séance à huis clos du conseil municipal;
- Rencontres de travail des membres du conseil;
- Rencontre régulière du conseil des maires par vidéoconférence;
- Rencontre par vidéoconférence des maires de Causapscal, d'Amqui et de Sayabec avec le directeur du service de développement de la MRC Steve Ouellet;
- Vidéoconférence du comité de la sécurité publique de la MRC (représentant délégué par le conseil des maires);
- Deux rencontres par vidéoconférence de la Régie interrégionale des matières résiduelles (représentant délégué par le conseil des maires);
- Rencontre du comité d'urgence de Sayabec, dont les délégués par le conseil municipal sont Marie Élement, Bruno Coté, Chimène Ngomanda et Marcel Belzile;
- Rencontre du comité d'analyse du rapport du comité du 125^e dont les membres délégués par le conseil sont Hugues Berger, Patrick Santerre, Chimène Ngomanda et Marcel Belzile;
- Première rencontre des travaux de la route du Lac Malcolm par vidéoconférence;
- Quelques rencontres d'accompagnement avec la directrice générale par intérim, Chimène Ngomanda, et Daniel Chamberland, chef d'équipe aux travaux publics;
- Au cours du mois, plusieurs fois par semaine, rencontres de travail avec la directrice générale par intérim.
- Rencontre de coordination avec Chimène Ngomanda et Jérôme Tremblay ainsi que Véronique Bouillon de la MRC concernant l'ensemble des outils disponibles de la municipalité (programmes d'aide financière, demandes, appels d'offres regroupés, services offerts, etc.)

6.2. Dépôt d'un courriel nous annonçant le retour de son congé de maladie et de son congé parental de monsieur Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, à son poste à compter du mardi 19 mai 2020.

Résolution 2020-05-117

**Ressources humaines –
Embauche – Journaliers**

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le début d'emploi de messieurs Bruno Lefrançois et Serge Tremblay, journaliers, à partir de la semaine du 17 mai 2020. La date de fin d'emploi sera le 17 octobre 2020.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal autorisent le début d'emploi de monsieur Stéphane Doiron au poste de journalier la semaine du 31 mai 2020. La date de fin d'emploi sera le 5 septembre 2020.

Résolution 2020-05-118

**Administration – Vacances
des employés**

Proposé par monsieur Hugues Berger, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter le calendrier 2020 des vacances des employés de la municipalité tel que transmis aux membres du conseil municipal.

6.5. Dépôt des activités financières de la municipalité pour le premier trimestre de l'année 2020.

Résolution 2020-05-119

**Report de la vente pour
défaut de paiement de taxes
2020 – Abrogation de la liste
transmise à la MRC des
immeubles à mettre en vente
pour défaut de paiement de
taxes 2020**

CONSIDÉRANT l'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement du Québec dans le cadre de la pandémie du Coronavirus (COVID-19);

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel N° 2020-014, du 2 avril 2020, indiquant que toute vente d'un immeuble à l'enchère publique pour défaut de paiement des taxes municipales ou scolaires soit reportée après la fin de l'état d'urgence sanitaire;

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC de La Matapédia a adopté la résolution N° CM 2020-072 à l'effet de demander chacune des municipalités de la MRC d'abroger la liste transmise des propriétés à mettre en vente pour défaut de paiement de taxes pour l'année 2020, faisant en sorte de reporter la vente desdits immeubles en 2021, s'ils représentent encore des comptes en arriérés;

CONSIDÉRANT que le conseil de la municipalité partage l'avis de la MRC de La Matapédia indiquant qu'il est inapproprié de poursuivre le processus de vente pour défaut de paiement de taxes pour l'année 2020 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, où les gouvernements fédéraux, provinciaux et municipaux sont en mode d'accorder des allègements pour le paiement des impôts et des taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec :

- Que le conseil de la municipalité de Sayabec abroge la liste transmise à la MRC de La Matapédia des propriétés à mettre en vente pour défaut de paiement de taxes pour l'année 2020, faisant en sorte de reporter la vente desdits immeubles en 2021, s'ils représentent encore des comptes en arriérés.
- De transmettre la présente résolution à la MRC de La Matapédia.

Résolution 2020-05-120

Administration – Permis de colportage – Demande de la Chocolaterie BelJade

CONSIDÉRANT qu'en vertu du règlement 2012-05 sur le colportage, les permis de colportage sont délivrés pour une période d'un an;

CONSIDÉRANT la demande de l'entreprise Chocolaterie BelJade pour obtenir un permis de colportage pour une durée de 6 mois seulement pour sa crèmerie mobile;

CONSIDÉRANT toutes les mesures exceptionnelles mises en place en ces temps de crise de la COVID-19;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser l'émission d'un permis de colportage pour une durée de 6 mois au cout de 150 \$ à l'entreprise Chocolaterie BelJade afin qu'elle puisse venir sur notre territoire avec sa crèmerie mobile.

6.8. Ce point est reporté à une séance ultérieure.

Résolution 2020-05-121

Administration – Compte courant – Paiement de factures excédant 5 000 \$

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement des factures de le MRC de La Matapédia présentées au tableau ci-bas au cout total de 155 418.70 \$, taxes incluses, puisqu'elles excèdent 5 000 \$.

| Factures – MRC de La Matapédia | | | |
|---------------------------------------|------------------------------------|--|-----------------------------|
| <u>Date</u> | <u>Numéro de la facture</u> | <u>Description</u> | <u>Montant</u> |
| 22 janvier 2020 | 22497 | Quote-part incendie et inspecteur municipal – 2 ^e versement de 4 | 30 355.02 \$ |
| 22 janvier 2020 | 22552 | Quote-part Matières récupération, écocentre, SEMER – 2 ^e versement de 4 | 40 507.57 \$ |
| 30 janvier 2020 | 22636 | Impression de carte format A-1 – (confection et projet développement Lac Matapédia) | 105.69 \$ |
| 2 mars 2020 | 22722 | Quote-part séances du conseil, tar.vs cot. FQM, inventaire du milieu, transport adapté, soutien financier organismes, capital et intérêt biomasse, route verte, législation, gest. financière, évaluation, aménagement, génie, ress. forestières, gestion cours d'eau, centre administratif, entente dév. culturel, sécurité civile, développement, inforoute, Val-D'Irène, géomatique 1 ^{er} versement | 83 380.02 \$ |
| 16 avril 2020 | 22831 | Facturation pour téléphonie IP de janvier à mars 20 | 535.20 \$ |
| 16 avril 2020 | 22852 | Facturation pour téléphonie IP d'avril à juin 20 | 535.20 \$ |
| | | | <u>155 418.70 \$</u> |

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent que ces dépenses prévues au budget soient payées à même le budget courant au compte 500714.

Résolution 2020-05-122

Administration – Appel d'offres – Zamboni et niveleuse

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser madame Chimène Ngomanda, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale par intérim, à préparer et publier, pour et au nom de la municipalité, un appel d'offres public pour la vente de la zamboni du centre sportif David-Pelletier de même que pour la vente de la niveleuse du garage municipal.

Résolution 2020-05-123

Administration – Formation DMA – Inscription

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser l'inscription de monsieur Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, à la formation de directeur municipal agréé (DMA) offert par l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ). Monsieur Charest complètera, pour l'année 2020, trois (3) des six (6) cours de la formation soit : La réalisation et le contrôle du budget et les résultats financiers (C.3), l'adjudication des contrats municipaux : fondements, obligations et contrôles (C.5) ainsi que l'environnement légal, politique et public du directeur général (C.1) Le cout d'inscription pour chacun de ces cours est de 390 \$.

7.1. Il n'y a pas de demande déposée par le comité des dons ce mois-ci.

Résolution 2020-05-124

Abat-Poussière – Saison 2020

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'octroyer le contrat pour la fourniture et l'épandage du chlorure de calcium liquide 35 % pour l'année 2020 aux Entreprises A & D Landry inc. au cout de 0.36 \$/litre comme indiqué dans la soumission du 31 mars 2020.

Résolution 2020-05-125

Balayage des rues – Automne 2020

Proposé par monsieur Hugues Berger, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'octroyer le contrat pour le balayage mécanique des rues de la municipalité pour le printemps 2020 à l'entreprise Les Aménagements Lamontagne inc. au cout de 135 \$/heure comme indiqué dans la soumission transmise par courriel le 27 avril 2020.

10.1. Ce point est reporté à une séance ultérieure.

Résolution 2020-05-126

Aménagement, urbanisme et développement – Entretien des fleurs

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'octroyer le contrat pour l'entretien des fleurs et des plates-bandes de la municipalité pour l'année 2020 à madame Nathalie Pelletier de Gestion BDS au cout de 2 144.28 \$, taxes incluses, tel qu'indiqué et détaillé dans la soumission #0068 jointe à la présente résolution.

Résolution 2020-05-127

Aménagement, urbanisme et développement – Véloroute Desjardins de La Matapédia - Entretien

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser les employés de la Véloroute Desjardins ou ses sous-traitants à effectuer divers travaux au parc au Tournant-de-la-Rivière, sur la rue de l'Église, la rue Boulay et le rang 2 Est. Les travaux prévus par la Véloroute sont les suivants :

- la pose, le déplacement, le redressement, le remplacement et le nettoyage de panneaux de signalisation;
- le nettoyage régulier des accotements asphaltés et de leurs abords;
- la réparation d'accotements asphaltés et la stabilisation de fossés de route;
- l'entretien des pistes cyclables (hors route);
- le traçage de symboles de vélo sur les accotements asphaltés indiquant la présence d'une voie cyclable;
- le retraçage de lignes blanches le long de pistes cyclables (hors route) ;
- le retraçage des lignes blanches en bordure des accotements asphaltés de route;
- le rafraîchissement de la halte de la Véloroute (pose de teinture sur les bancs, tables et poubelles).

Résolution 2020-05-128

Loisir et culture – Centre de conditionnement - Remboursement

CONSIDÉRANT les mesures mises en place par le gouvernement afin de limiter la propagation de la COVID-19;

CONSIDÉRANT la fermeture de plusieurs établissements de loisirs municipaux dont le centre sportif et le centre de conditionnement physique en date du 15 mars 2020;

CONSIDÉRANT la demande de monsieur André Lévesque pour un remboursement de la partie non utilisé de son abonnement au centre de conditionnement physique;

CONSIDÉRANT que monsieur Lévesque a quitté la région pour le travail et qu'il ne pourra pas compléter son abonnement ultérieurement;

CONSIDÉRANT que monsieur Lévesque avait pris un abonnement de trois (3) mois débutant le 14 janvier 2020;

Il est proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de faire le remboursement du mois restant de l'abonnement de monsieur André Lévesque pour un montant de 26.67 \$. Le dépôt de 10 \$ sera aussi remis au client sur retour de la carte à puce.

Résolution 2020-05-129

Loisir et culture – Centre sportif David-Pelletier – Autorisation Techéol inc.

CONSIDÉRANT les mesures mises en place par le gouvernement afin de limiter la propagation de la COVID-19;

CONSIDÉRANT la fermeture de plusieurs établissements de loisirs municipaux dont le centre sportif et le centre de conditionnement physique en date du 15 mars 2020;

CONSIDÉRANT la demande de l'entreprise Téchéal inc. qui utilise un espace de notre centre sportif pour faire de la formation sur une structure leur appartenant;

CONSIDÉRANT que l'entreprise est reconnue comme un service essentiel selon les normes établies par le gouvernement québécois;

CONSIDÉRANT que l'entreprise s'engage à respecter toutes les mesures d'hygiène, de désinfection et de distanciation sociale;

Il est proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser l'accès au centre sportif David-Pelletier à l'entreprise Techéal afin qu'ils puissent utiliser leur structure aux fins de formation selon les normes établies dans la lettre signée le 24 avril dernier.

Résolution 2020-05-130

Loisir et culture – Motion de félicitations – Madame Lise Lemelin

Proposé par monsieur Hugues Berger, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'offrir leurs plus sincères félicitations à madame Lise Lemelin pour l'obtention de la médaille du Lieutenant-Gouverneur remise en reconnaissance de son implication dans notre milieu. La municipalité avait par ailleurs aussi déposé la candidature de madame Lemelin pour le prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin et cette dernière a été l'une des finalistes au volet régional. En plus de féliciter madame Lemelin pour les reconnaissances reçues, la municipalité tient à la remercier pour ses multiples implications bénévoles au sein de notre communauté.

Résolution 2020-05-131

Règlement 2017-15/2020-04 – Réfection de la route du Lac-Malcolm – Paiement de facture

Proposé par monsieur Hugues Berger, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement de la facture 2239004 du SEAO-Constructo au cout total de 30.98 \$, taxes incluses, pour la publication des appels d'offres dans le cadre des travaux de réfection de la route du Lac-Malcolm.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 28.29 \$ comprenant le sous-total des factures et 50 % de la TVQ soit remboursée à même les règlements 2017-15/2020-04 – Réfection de la route du Lac-Malcolm. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ pour un montant total de 2.69 \$ seront payés à même le budget courant

au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

AFFAIRES NOUVELLES :

- 15.1. Pour l'instant, l'écocentre de Sayabec est fermé, nous attendons des nouvelles pour une ouverture potentielle en juin, mais tout ça demeure à confirmer.
 - 15.2. Des discussions sont faites par rapport à la collecte des gros rebus, mais aucune décision n'est prise. Ce point a été reporté à une séance ultérieure.
 - 15.3. Un conseiller soulève le fait que la haie de cèdres de la caserne de pompiers aurait été coupée. Cette information sera validée.
 - 15.4. Un conseiller soulève les problèmes de pertes d'eau sur le boulevard Joubert. Est-ce que des améliorations sont prévues aux canalisations dans ce secteur?
-

Résolution 2020-05-132

Levée de la séance

Proposé par monsieur Hugues Berger, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 21 h 15.

Marcel Belzile
Maire

Chimène Ngomanda
Secrétaire-trésorière adjointe

Je, Marcel Belzile, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

CN/ib